



Photo d'intérieur sur facebook

Par **Anaxagore**, le **03/02/2013** à **07:55**

Bonjour

Un artisan qui a effectué des travaux chez moi a publié sur face book des photos de mon intérieur retraçant les différentes phases de travaux.

Ceci a été fait sans mon autorisation verbale.

A t il le droit de publier ce genre de photos?.

Par avance merci pour votre réponse.

Bien cordialement.

Par **Tisuisse**, le **03/02/2013** à **11:11**

Bonjour,

Si votre appartement ou votre maison est facilement identifiable, donc comportant l'adresse ou des éléments d'adresse qui permettraient de la retrouver facilement ; c'est NON. De même dans tous les autres cas car, quoi qu'il en soit, il doit avoir votre autorisation écrite et signée de votre main (une autorisation verbale ne suffit pas) pour publier ces photos puisqu'il s'agit de votre vie privée.

Par **Anaxagore**, le **05/02/2013** à **12:15**

Bonjour

Merci pour votre réactivité et la clarté de votre réponse.

Bien cordialement.